

PROCÈS-VERBAL
Réunion extraordinaire du 22 septembre 2022
Au CSSC Mercier

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün et du Conseil de Ta'an Kwäch'än.

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Jean-Sébastien Blais

Jocelyne Isabelle

Élaine Michaud

CSFY

Marc Champagne

Julie Dessureault

Absence

Vincent Larochelle

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 1126.09.06.22

Jocelyne Isabelle

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun

2. Délégations - s. o.

3. Agenda automatique.

3.1 Délégation à l'Assemblée générale annuelle de la FNCSF

Proposition 1127.09.06.22

Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 délègue les commissaires :

- Jean-Sébastien Blais
- Jocelyne Isabelle
- Elaine Michaud

qui auront droit de vote lors de l'assemblée générale du 32^e congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) comme stipulé dans leur article 9.2.

ADOPTÉE (unanimité)

3.2 Modifications aux calendriers scolaires 2022-2023

Proposition 1128.09.06.22

Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 accepte les changements aux calendriers scolaires 2022-2023. Les changements ont été apportés pour compenser la journée fériée du 19 septembre 2022.

ADOPTÉE (unanimité)

4. Informations/planification – s. o.

Il est proposé de poursuivre à huis clos à 18 h 14.

5. Huis clos – s. o.

5.1 Admissions

5.2 Dawson

5.3 Plaques CSSC Mercier

Élaine Michaud propose de sortir du huis clos à 18 h 59.

5.4 Points provenant du huis clos

5.4.1 Admission famille Fouari

Proposition 1128.09.06.22

Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 4 – Immigrant francophone, à la famille Fouari pour Yacout et Sofia, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

6. Levée de l'assemblée

Élaine Michaud propose la levée de l'assemblée à 19 h.



Jean-Sébastien Blais
Président

8/12/2022
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

8/12/2022
Date